

INFO



STT du CIUSSS-CN-CSN

*Syndicat des travailleuses et travailleurs du Centre intégré universitaire
de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale-CSN
Catégorie 2 et 3*

PLAINTES DE MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

Votre syndicat a déposé un grief pour les catégories 2 et 3 sur le non-respect de la date de versement.

Ceci est en contravention avec le Code civil, qui oblige l'employeur à agir de bonne foi et à ne pas abuser de ses droits.

De ce fait les agissements de l'employeur porte un préjudice certain au syndicat et attaque sa crédibilité face à ses membres.

Nous réclamons que l'employeur verse à chacune des personnes visées par le présent grief une compensation pour les préjudices subis.

ÇA SUFFIT!

Lorsqu'une date de versement sera connue, nous vous en ferons part rapidement.

STT du CIUSSS-CN-CSN
2601 chemin de la Canardière, local J-2642
Québec, Qc, G1J 2G3
418-821-0830